

**Squadra Avocats a accompagné DALLOZ CREATIONS, un des leaders mondiaux du marché du verre optique solaire, dans l'adoption de son plan de redressement par le Tribunal de commerce de Lons le Saunier le 25 juillet 2025.**

DALLOZ CREATIONS est un acteur de référence innovant du secteur du verre optique solaire spécialisé dans le sport, le luxe et la mode. Premier verrier en Europe à proposer le polycarbonate bio-circulaire issu à 60% de déchets végétaux et certifié ISCC PLUS, elle est le fabricant privilégié de clients grands comptes français et internationaux tels que DECATHLON, EKOI, SCOTT, JULBO, TAG HEUER ou encore GATORZ.

Le plan de redressement permet de restructurer le passif ainsi que d'entériner une restructuration sociale et opérationnelle de la société engagée pendant la période d'observation.

L'adoption du plan permet une poursuite de l'activité sur le site historique de Saint Claude (Jura) et le renforcement de sa compétitivité.

Squadra Avocats était représenté par Charles Morel et Emilie Rosier pour le volet Restructuring Morgane Mondolfo et Abdoulaye Diagouraga pour les aspects de droit social et par François Lan en Corporate.



**CHARLES MOREL**  
AVOCAT ASSOCIÉ  
c.morel@squadra-avocats.com



**MORGANE MONDOLFO**  
AVOCAT ASSOCIÉ  
m.mondolfo@squadra-avocats.com



**FRANCOIS LAN**  
AVOCAT ASSOCIE  
f.lan@squadra-avocats.com



**ÉMILIE ROSIER**  
AVOCATE COLLABORATRICE  
e.rosier@squadra-avocats.com



**ABDOULAYE DIAGOURAGA**  
AVOCAT COLLABORATEUR  
a.diagouraga@squadra-avocats.com